

22 octobre 2021

## « NC2021, La Nouvelle Calédonie face à son destin »

Exposition de photographies récentes de Gildas de la Monneraye

Focus sur la Nouvelle-Calédonie en prévision du référendum d'autodétermination du 12.12.2021

**Dates :** à partir du 21 octobre 2021. L'exposition est présentée jusqu'à nouvel ordre à la maison des Échevins, elle est mobile et peut-être installée à la demande dans tout autre lieu souhaitant l'accueillir.

**Contact presse :** [contact@clunydela paix.org](mailto:contact@clunydela paix.org) / 0663629479

**Réservation de groupes (scolaires ou autres) et visites privées accompagnées sur demande :** [contact@clunydela paix.org](mailto:contact@clunydela paix.org)

**Lieu :** Maison des Échevins, 22 rue de la Barre, 71250 CLUNY.

**L'artiste :** [gildasphotography.com](http://gildasphotography.com)  [gildasdelamonneraye](https://www.instagram.com/gildasdelamonneraye)

**Les œuvres :** Photographies argentiques format 40x50 cm développées sur papier Hahnemühle Photo Rag Ultra Smooth 305g et encres pigmentaires, par Lucie Moraillon à Cluny. **Participation libre**



Légende de l'image : Case traditionnelle Kanak. Ouvéa 2021 © Gildas de la Monneraye 2021.



A l'occasion de son Assemblée Générale, l'association *Cluny de la Paix – Maison des Échevins* a dévoilé une exposition de 20 photographies récentes de Gildas de la Monneraye à la Maison des Échevins, à Cluny.

Comme l'a rappelé David Prat, son président, ces clichés nous offrent l'occasion de porter un regard de l'intérieur, à distance d'objectif, sur ce territoire français du Pacifique appelé à se prononcer sur son indépendance le 12 décembre prochain. L'artiste, récemment installé là-bas par les hasards d'une mutation professionnelle, documente la vie locale par le prisme de ses clichés.

Ne connaissant pas l'Océanie et le mode de vie des peuples des îles du Pacifique avant d'y vivre, il a orienté son travail en premier lieu sur l'identité et la vie clanique des kanaks (qui veut dire « homme libre »).

Il nous invite, nous autres français de métropole, « à avoir une vision culturelle et sociale du territoire et ainsi à se sentir, malgré le non-vote, attentif à l'enjeu qui se déroule en ce moment.

Depuis Cluny, où les sœurs de St-Joseph partirent dès 1860 fonder des écoles, cette exposition tend à la fois à ranimer un lien historique, à faire preuve de curiosité et de responsabilité face à notre histoire dans le Pacifique, à aller à la rencontre de ce territoire actuellement confiné et de sa population métissée en proie à de nombreux débats et traversée par de profondes aspirations de justice et de paix.

L'inauguration a permis à nos adhérents une découverte à la fois imagée et documentée du territoire. En regard des images, **une plaquette (pj) comportant un historique récent du territoire ainsi qu'une importante documentation fournie par la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris**, offre une approche éclairée des enjeux.

L'Assemblée Générale a été l'occasion **de rappeler les différents projets menés à bien en 2019 et 2020** à l'occasion des journées internationales de la Paix (21 septembre) et des journées du patrimoine :

- Mai 2019. Exposition « 70 ans : Admirez la déclaration Universelle des Droits de l'homme », en partenariat avec la Mairie de Cluny. Planches originales d'Eric Puybaret (500 visiteurs , ouverture aux scolaires)
- Janvier 2020 : Conférence « Action pour le Climat, action pour la Paix » par Côme Girshig et Esther Loiseleur, Jeunes ambassadeurs pour le Climat (JAC) en partenariat avec le Centre International de Conference de Cluny (CCIC) et l'Ensam. 175 participants.
- Septembre 2021 : Exposition « De ma fenêtre... » un printemps singulier. 40 artistes et pas seulement lèvent le voile sur leur confinement. (500 visiteurs)

#### **Les projets 2021 évoqués sont les suivants :**

- Candidature à la « Grande cause Mutualiste du crédit Agricole », avec le projet « la Pause s'impose » à destination de Jeunes de 16 à 25 ans : Programme de formation qualifiante autour de la communication non-violente, le discernement par la philosophie, l'approche de la diversité culturelle.
- Réflexion autour de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO de Cluny et les sites clunisiens.
- Organisation de conférences.
- Soutien à la parution de l'ouvrage « Michel Bouillot, l'émerveilleur » par Marie-Aude Poisson, à paraître en décembre.

L'association a voté à l'unanimité l'entrée dans son **conseil d'administration** de Florence le Maux, artiste plasticienne ; Priscillia de Corson, Juge assesseur à la Cour Nationale du droit d'asile ; Hervé Loiselet, scénariste BD et graphiste.

Bureau : David Prat, président – Jocelyne Broyer, vice présidente – Annick Cabaton, trésorière – François Aufranc, trésorier adjoint – Marie-Alice loiseau, secrétaire – Bernard Melé, secrétaire adjoint. CA : Maïthé Leroy, Danielle Chapuis-Favre, Charles Dubois-Favre, Catherine Girbig, Philippe Beaulieu, Florence Le Maux, Priscillia de Corson, Hervé Loiselet.

Gildas de la Monneraye

Exposition de photographies

NC2021 : La Nouvelle-Calédonie face à son destin.



à partir du jeudi 21 octobre 2021

Maison des Échevins - 22 rue de la Barre - 71250 Cluny

Informations complémentaires : [contact@clunydela paix.org](mailto:contact@clunydela paix.org)

Coordonnées de l'artiste : [gildasphotography@gmail.com](mailto:gildasphotography@gmail.com)

[www.gildasphotography.com](http://www.gildasphotography.com) +687.73.12.42

 [gildasdelamonneraye](https://www.instagram.com/gildasdelamonneraye)

 CLUNY DE LA PAIX  
MAISON DES ECHEVINS

**« NC2021 : La Nouvelle-Calédonie face à son destin »**  
20 photographies récentes de Gildas de la Monneraye développées à Cluny par Lucie Moraillon sur papier Hahnemühle Photo Rag Ultra Smooth 305g et encres pigmentaires.

Ces clichés argentiques récents nous offrent l'occasion de porter un regard de l'intérieur, à distance d'objectif, sur ce territoire français du Pacifique appelé à se prononcer sur son indépendance le 12 décembre prochain.

L'artiste, récemment installé là-bas par les hasards d'une mutation professionnelle, documente la vie locale par le prisme de ses clichés.

Ne connaissant pas l'Océanie et le mode de vie des peuples des îles du Pacifique avant d'y vivre, il a orienté son travail en premier lieu sur l'identité et la vie clanique des kanaks (qui veut dire « homme libre »).

Il nous invite, nous autres français de métropole, « à avoir une vision culturelle et sociale du territoire et ainsi à se sentir, malgré le non-vote, attentif à l'enjeu qui se déroule en ce moment. »

Depuis Cluny, où les sœurs de St-Joseph partirent dès 1860 fonder des écoles, cette exposition tend à la fois à ranimer un lien historique, à faire preuve de curiosité et de responsabilité face à notre histoire dans le Pacifique, à aller à la rencontre de ce territoire actuellement confiné et de sa population métissée en proie à de nombreux débats et traversée par de profondes aspirations de justice et de paix.

**Gildas de la Monneraye**

**Né en 1976 à Nantes, vit en Nouvelle-Calédonie**

**Gildas s'inscrit dans une démarche photographique documentaire sociale et culturelle.**

Quelques expositions:

2020 / SORBONNE ARTGALLERY, centre PANTHÉON PARIS 24.01.20 to 07.02.2020 «Tourism & Migration»

2019 / ART Gallery Crédit Mutuel Laval 02.09.2019 to 28.09.2019 «Symphony Nippone»

2018 / Espace Communes Paris district III 07.06.2018 to 10.06.2018 «Intersection»

2016 / PHOTOBASTEI Zürich, «Illustrated Japan - ROKUKAIDO» 13.10 to 23.10.201

2015 / CASA DEL ARTE: Zürich Art Gallery - 24th to 29th March - «About Here»

\* Si vous souhaitez passer commande, adressez vous à l'artiste. Les tirages seront faits à la demande en chambre noire sur papier baryté pour une qualité unique. Ils seront numérotés et livrés avec un certificat d'authenticité. Grille tarifaire : 18x24 cm 150 €, 24x30 cm 200 €, 30x40 cm 250 €, 40x50 cm 350 €.

\* Légende de l'image: Tribu de Pomeï, Construction d'un Faré. Grande Terre Nord Nouvelle-Calédonie 2021

\*\* L'exposition est mobile, si vous souhaitez la présenter chez vous, dans votre institution, votre galerie

écivez-nous: [contact@clunydela paix.org](mailto:contact@clunydela paix.org). Visite sur demande possible.



# La Nouvelle-Calédonie au fil des mots.

Anne Bihan – juillet 2021

La Nouvelle-Calédonie – 21°30' Sud, 165°30' Est – est un archipel de l'océan Pacifique situé au nord du tropique du Capricorne, à 1500 km à l'est de l'Australie, à 2000 km au nord de la Nouvelle-Zélande, et à 22 000 km de la France métropolitaine. Son climat est tropical océanique tempéré.

Superficie : 18 600 km<sup>2</sup>. Population : 270 000 habitants. Capitale : Nouméa.

## Géographie physique

L'archipel calédonien comprend :

- une île principale, la Grande Terre, bande longue de 500 km et large de 50 à 70 km, avec au nord les îles Belep, et au sud l'île des Pins ;
- les îles Loyauté, à l'est de la Grande Terre : Ouvéa, Lifou, Maré et Tiga.

La Grande Terre a pour épine dorsale une chaîne montagneuse, appelée simplement la Chaîne, dont le plus haut sommet, le Mont Panié, culmine à 1629 mètres ; Nouméa se situe au sud-ouest de la Grande Terre.

Les îles Loyauté sont d'origine corallienne.

Plusieurs petits îlots non habités – îles Chesterfield, Walpole... – complètent cet ensemble, et la dotent d'un domaine maritime très conséquent.

La barrière de corail de la Nouvelle-Calédonie, d'une longueur de 1600 km, définit un lagon qui est le plus grand lagon fermé du monde et l'un des plus beaux. Il est depuis 2008 partiellement classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La biodiversité calédonienne est exceptionnelle. Son taux d'endémicité est le plus élevé au monde.

La Nouvelle-Calédonie possède 25 % des réserves mondiales connues de nickel, et est riche en autres minéraux, d'où son surnom de "Caillou".

Elle connaît actuellement de ce fait une période de fort développement économique. Après de la Société le Nickel, plus que centenaire, deux autres usines de production de nickel sont en cours de mise en production, l'une au nord, l'autre au sud de la Grande Terre.

Elle produit également une crevette exceptionnelle dans plusieurs fermes aquacoles et dispose de grandes stations d'élevage.

## Population

La Nouvelle-Calédonie est habitée depuis au moins 3000 ans par une population autochtone d'origine austronésienne : les Kanak. Ceux-ci ont dans les années soixante-dix revendiqué cette appellation, avec cette orthographe invariable, en détournant le mot péjoratif Canaque qui leur était imposé. Ils ont dans le même esprit rebaptisé le pays Kanaky.

La population calédonienne est pluriethnique, suite aux multiples migrations, contraintes

ou choisies, qu'elle a connues.

Le français est la langue véhiculaire.

28 langues vernaculaires kanak sont par ailleurs recensées.

Sont aussi présentes des langues telles que le wallisien, l'indonésien, le tahitien, le javanais, etc.

## De 1774 à la Seconde Guerre mondiale

Le 4 septembre 1774, le capitaine britannique James Cook arrive en vue d'une terre dont il est le premier Européen à signaler l'existence et qu'il nomme Nouvelle-Calédonie, en raison dit-on de sa ressemblance avec l'Écosse (anciennement Calédonie) d'où son père est originaire.

Des santaliers et des aventuriers y font ensuite escale. À partir de 1841, des missionnaires, catholiques et protestants, tentent de s'y implanter.

Le 24 septembre 1853 à Balade, sur la côte Est de la Grande Terre, le contre-amiral Février-Despointes en prend possession au nom de la France et de l'empereur Napoléon III.

En septembre 1863, la Nouvelle-Calédonie devient colonie pénitentiaire. Des condamnés de droits communs et des condamnés politiques y sont envoyés jusqu'en 1897. De 1872 à 1880, de nombreux communards y seront déportés, dont Louise Michel. Et de 1873 à 1895 des Kabyles, suite à la révolte des Mokrani. Le bagne ferme officiellement en 1931.

Les spoliations foncières déposent la population autochtone des meilleures terres et de tertres ancestraux. Elles sont concédées en grande partie aux anciens bagnards, condamnés à doubler leur peine, ou aux colons libres lorsque le gouverneur Feillet obtient en 1894 d'arrêter « le robinet d'eau sale » (le bagne) au profit d'une colonie de peuplement.

Ces spoliations entre autres conduisent à plusieurs reprises la population autochtone à se révolter. Les soulèvements les plus importantes ont lieu en 1878, sous la conduite d'un chef charismatique, le Grand chef Ataï ; et en 1917, sous la conduite du chef Noël. Dans le cadre de la restitution des restes humains, le crâne du Grand chef Ataï et de son sorcier ont repris en août 2014 la route de leur terre ancestrale.

Durant la guerre de 1914-1918, plus de 500 Calédoniens, d'origine européenne et mélanésienne, perdront la vie.

En 1931, des Mélanésiens sont exposés au Jardin des plantes lors de l'Exposition coloniale de Paris. Ils sont présentés comme étant "cannibales". Ils vivent à l'époque dans des réserves, sous un régime dit de l'indigénat, qui limite leur droit de circulation et les contraint à des corvées.

En 1940, la population calédonienne est l'une des premières à répondre à l'appel du général de Gaulle. Nombre de jeunes Calédoniens s'engagent dans la France libre. Puis la Nouvelle-Calédonie devient, à partir de mars 1942, la base arrière de l'armée américaine pour la Guerre du Pacifique.

## De la fin de l'indigénat à l'Accord de Nouméa

En 1946, le code de l'indigénat est supprimé. De 1945 à 1957, les Mélanésiens accèdent progressivement à la pleine citoyenneté.

En 1956, la Nouvelle-Calédonie devient un Territoire d'outre-mer (TOM) ; elle fait l'expérience d'une relative autonomie, remise en cause au fil des divers statuts qui lui sont appliqués.

Des années soixante jusqu'en 1975, la flambée des cours du nickel conduit à un boom économique qui amène de nouvelles migrations.

Dans les années 1970, de nouveaux leaders mélanésiens, dont certains ont vécu en France les événements de 1968, exigent une plus grande reconnaissance de leur culture et de leurs droits.

Les tensions s'exacerbent, en dépit d'un premier accord dit de Nainville-les-Roches, signé en 1983 ; indépendantistes et partisans d'une Nouvelle-Calédonie dans la France y affirment leur volonté « d'abolition du fait colonial » et s'accordent sur la notion de « victimes de l'Histoire », qui reconnaît aux Calédoniens non kanak une légitimité. Mais Nainville-les-Roches ne suffit pas à enrayer les tensions.

En décembre 1984, 10 militants kanak, dont 2 frères du leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou sont assassinés dans une embuscade à Hienghène. De 1984 à 1988, la Nouvelle-Calédonie est au bord de la guerre civile. Ce sont les Événements. L'affrontement culmine début mai 1988, avec l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué et une prise d'otages qui conduit à l'assaut de la grotte d'Ouvéa, entre les deux tours de l'élection présidentielle française. Au lendemain de ce drame, qui fait 21 morts, 19 militants indépendantistes et 2 militaires, Michel Rocard, nouveau Premier ministre, envoie une mission du dialogue sur l'île.

En juin 1988, il obtient pour 10 ans la signature des accords Matignon-Oudinot, dont l'un des symboles forts est la poignée de main entre les deux principaux leaders, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. Ces accords prévoient un référendum d'autodétermination pour 1998.

## Vers un destin commun

Dix ans plus tard, en 1998, l'Accord de Nouméa succède aux accords de Matignon-Oudinot. Son préambule est un texte fondateur de la volonté de toutes les parties en présence de bâtir un « destin commun ».

Cet accord prévoit : d'importants transferts de compétences entre l'État et la Nouvelle-Calédonie ; un à trois référendum portant sur la rétrocession des compétences dites régaliennes (armée, justice, monnaie), ce qui signifierait l'indépendance pleine et entière du pays.

Deux référendums se sont déjà tenus en 2018 et 2020, avec un résultat favorable au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, mais un écart qui s'est resserré. Le troisième est prévu le 12 décembre 2021.

Le cadre institutionnel de la Nouvelle-Calédonie est complexe et unique au sein de la République française. Il est fondé sur la notion de partage de souveraineté entre l'État,

représenté par un haut-commissaire ; le Congrès, émanation des 3 assemblées provinciales, qui détermine la composition d'un Gouvernement collégial de la Nouvelle-Calédonie ; le Sénat coutumier qui représente les 8 aires coutumières kanak. On compte par ailleurs 33 communes et 341 tribus.

Ce « pari sur l'intelligence » pose avec acuité toutes les problématiques du vivre ensemble en situation pluriculturelle, un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Les soeurs de saint-Joseph de Cluny sur le territoire

source: ddec.site.com (enseignement catholique NC)

En 1812 Anne-Marie Javouhey fonde la congrégation des « Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ». Dix ans plus tard, le ministre de l'Intérieur de Louis XVIII signe avec elle, une convention dite d'abonnement, qui accompagne matériellement, au même titre que les officiers de la marine de guerre et les aumôniers de l'Administration pénitentiaire, les sœurs partants en mission. A ce titre elles agissent à la fois dans les hôpitaux et les écoles. L'œuvre missionnaire des Sœurs de Cluny a connu en Calédonie une grande expansion et une réussite qui a laissé aujourd'hui une empreinte positive dans le domaine de l'enseignement local.

### Quelques dates:

dès 1860, à Port-de-France. Les sœurs infirmières enseignent à quelques enfants et accueillent des orphelines et des fillettes abandonnées.

En 1864, elles accompagnent à Nouméa puis éduquent une vingtaine de « pupilles de l'Impératrice », jeunes filles envoyées par l'Etat pour pallier la pénurie de femmes dans la colonie. A Nouméa, le Gouverneur Guillain confie la charge de l'école communale à la congrégation.

En 1870, le gouverneur de la Richerie y ajoute l'externat des filles.

1880, première laïcisation appliquée par le gouverneur Courbet.

1880-1932, pensionnat de la Conception, les Calédoniennes et les Néo-Hébridaises reçoivent une forte éducation chrétienne et un enseignement raffiné.

1894, à la demande de l'Etat, les sœurs sont chargées de l'éducation et de l'enseignement des fillettes nées de couples de libérés et ouvrent l'orphelinat de Fonwhary qu'elles quittent en 1907 lorsqu'il devient laïc.

1875 et 1900, fondation à Païta et Kone de l'école et de l'internat. Pluriethniques, ces écoles ont un destin différent. Si la première s'achève avec les laïcisations de 1904, la seconde poursuivra sa mission durant 55 ans en faveur des filles calédoniennes (mais aussi des petits garçons jusqu'à 6 ans) et aussi des métisses japonaises recueillies après l'arrestation de leurs pères en 1941.

Progressivement, c'est l'institution de la place des Cocotiers à Nouméa qui va rassembler le plus grand nombre d'élèves. Le collège fondé en 1951 et déplacé en 1958 à l'Anse Vata. L'école primaire Anne-Marie Javouhey ouvre en 1961. S'y ajoute plus tard la maternelle du Bon Pasteur.

Aujourd'hui encore, l'école, le collège et le lycée professionnel portent le nom de 'Saint-Joseph de Cluny' et sont rattachés à la direction diocésaine de l'enseignement catholique, les dernières sœurs ayant quitté le territoire dans les années 2010.